



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 MARS 2024

20240319_CA05 - BEAUBREUIL – Réhabilitation de 150 logements – 8 à 12 et 16 à 24 rue Rhin et Danube à Limoges - Réalisation d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU – Financement de logements locatifs sociaux » d'un montant total de 2 492 667,54 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 19 mars 2024 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur CHADELAS

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Madame Marie HERNANDEZ, Administratrice

Monsieur Michel NYS, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, Représentant Alliance Offices Habitat

Absents :

Monsieur Eric SCHALTEGGER, Administrateur

Monsieur le Commissaire du Gouvernement

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'opération de réhabilitation de 150 logements situés 8 à 12 et 16 à 24 rue Rhin et Danube à Limoges financés par l'ANRU,

Vu l'offre de prêt fait par Action Logement Services pour un montant de 2 492 667.54 €, accordé en contrepartie d'un droit de réservation avec droit de suite de 30 ans de 32 logements sur l'opération financée,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature du contrat de prêt et les demandes de versement de fonds.

Formalités de publicité effectuées

le **27 MARS 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **27 MARS 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

